

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 5 \$

PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 c.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

M. O'CONNELL.

On connaît assez généralement l'histoire du grand mouvement républicain conduit par l'association des Irlandais-unis ; on sait comment, sous l'influence de notre révolution de 89, protestants plébeins et catholiques, enflammés d'une même ardeur, s'unirent un instant en Irlande pour briser la domination anglaise ; comment les horreurs commises chez nous en 93 dénuirent et affaiblirent l'association sans la dissoudre ; comment l'expédition française conduite par le général Hoche, à la fin de 1796, rebroussa chemin sans aborder et comment l'insurrection éclata en 1798 ; comment une seconde armée française, sous les ordres du général Humbert, arriva trop tard pour la soutenir et assez tôt pour se trouver entourée par des forces supérieures et forcée de se rendre prisonnière ; comment l'Angleterre, tenant sous ses pieds l'Irlande épuisée et vaincue, se repend des concessions faites avant le combat, et profite de sa faiblesse pour la replacer sous un joug absolu ; comment, malgré les adjurations éloquentes de Grattan, le Démophile du parlement irlandais, il se trouve cent dix-huit hommes assez lâches pour vendre à beaux deniers comptant leur existence politique ; comment enfin le parlement d'Irlande se suicide à l'aide d'un vote qui coûte à Pitt 31,000,000 de francs ; tous ces faits appartiennent à l'histoire d'Irlande (1), nous ne nous y arrêtons pas. Contentons-nous de dire que, dans une assemblée des avocats de Dublin, convoquée pour protester contre l'acte d'union, un jeune homme de vingt-quatre ans prit la parole à plusieurs reprises, se distingua par l'apreté de ses sorties, contre les rigueurs nouvelles de l'Angleterre et l'incantation légale de l'indépendance de son pays. C'était Daniel O'Connell.

De 1798 à 1810 la vie d'O'Connell s'écoula dans l'exercice de sa profession ; et bientôt, malgré les obstacles qui s'attachent à sa qualité de catholique, il s'éleva au premier rang dans le barreau, concentra sur lui tous les regards de ses co-religieux, et posa les premiers fondements de sa puissance politique. Déclaré indignes de toute fonction civile, administrative ou militaire, déchu de tous droits, et celui de payer d'énormes impôts, les catholiques n'existaient pour ainsi dire pas comme citoyens. O'Connell résolut, avec le seul instrument qui lui eût été laissé, la parole, de briser une à une toutes ces entraves ; sa réputation au barreau, en le constituant le défenseur né de tous les intérêts catholiques dans les procès civils comme dans les causes criminelles, le servit merveilleusement dans son ambition de libérateur.

Ici se placent naturellement quelques mots sur cette physiologie si variée, si affaîné, d'avocat et de meneur politique, qui fut durant trente ans celle d'O'Connell, et dont il a dépouillé un des

traits distinctifs, aujourd'hui qu'il a renoncé au barreau. Shiel nous a peint O'Connell à cette époque de sa vie, dans un portrait où l'Amateur anglais se mêle à une voracité française, qui fait penser aux meilleures pages de Timon ; c'est là qu'il faut voir le Conseiller, the Barrister, à Dublin, dans son fashionable hôtel de Merrion-Square, d'abord reculé, austère, levé avant le soleil, absorbé dans l'étude des nombreux dossiers qui gisent autour de lui ; puis, quelques heures plus tard, arrivant aux Quatre Cours (four courts), le palais de justice de Dublin, s'arpenant rapidement la salle des Pas-Perdus, rayonnant de santé et de vie, et portant serré contre sa poitrine, avec une tendresse toute paternelle, un large sac tellement rempli que son robuste bras peut à peine le soutenir. Une palissade vivante de clients et d'avoués l'entoure, le cou tendu, les oreilles et la bouche ouvertes, cherchant à attraper à la volée quelque opinion qu'on a chance d'extorquer gratis du Conseiller en l'enjoignant, puis éclatant de rire à ses débordements de plaisanteries joyeuses et familières, ou frémissant quand, monté sur un ton plus sévère et plus haut il se pose en prophète et leur annonce que l'heure de la rédemption de l'Irlande est proche : mais voici le moment des plaidoiries ; le Conseiller court rapidement de salle en salle, fuit à lui seul la besogne de vingt confrères, entrelarde chaque affaire de cour d'assises ou de police correctionnelle, d'un mouvement oratoire sur l'acte d'union et la tyrannie anglaise, personnifie dans le plus obscur de ses clients l'Irlande tout entière, et avec la meilleure foi du monde, empêche des honoraires de l'air d'un homme qui se dévoue à son pays.—Trois heures sonnent, les juges quittent leurs sièges, O'Connell ruisselant de sueur court au meeting assemblé dans la première taverne venue ; là il dirige l'ouragan des débats populaires avec une telle force de persuasion, un tel redoublement d'énergie, qu'on dirait qu'il s'élève tout frais aux travaux de la journée. A sept heures un banquet l'attend, il s'y comportera en joyeux convive, prononcera une demi douzaine de discours à la louange de l'Irlande, puis se retirera à une heure tardive et demandera à un court sommeil des forces pour recommencer le lendemain. Ailleurs Shiel nous peint le Conseiller au lever du vice-roi, l'épée au côté, dans les rangs des oppresseurs, gonflé et servile comme eux, ou encore s'en allant en grande cérémonie, une branche de laurier à la main, recevoir genoux en terre sa majesté le roi George IV sur la plage de Dunleary (1) ; et, pour que rien ne manque aux couleurs disparates de ce portrait, voici maintenant O'Connell, qu'un jury de Dublin, s'il était habilement choisi condamnerait à vue comme coupable de haute trahison par construction, tant toute sa tournure et chacun de ses gestes sont imprégnés de ce sentiment national : l'indépendance de l'Irlande ou la combustion du monde ; sa carrure est athlétique, sa figure est heureuse et avenante, les traits en sont à la fois doux et mâles, l'éclat florissant de la santé et d'un tempérament sanguin brille sur son visage, qui rayonne d'émo-

(1) Georges IV visita l'Irlande en 1821, et son court séjour fut marqué en Irlande par une réconciliation passagère ; protestants et catholiques se donnèrent une sorte de baiser L-mourette dans la personne de MM. Elliot et O'Connell.

tions patriotiques ; son expression ouverte et franche invite à la confiance, et ses riantes yeux bleus sont doués des plus honnêtes et des plus bienveillants regards ; dans ses allures de Spartacus il porte son pampin sur l'épaule comme une pique, lance un pied factieux devant l'autre, comme si, brisant déjà ses fers, il chassait devant lui la suprématie protestante, tandis que de temps en temps le mouvement d'épaules démocratiques de son large buste semble un vigoureux effort pour rejeter au loin l'oppression de sept cents ans. Maintenant tournez la page ; voici le démocrate qui passe comme l'éclair dans son brillant et révolutionnaire équipage, sa voiture verte, ses livrées vertes et ses turbulents coursiers papistes galopant d'une façon toute fringante sur un pavé protestant, au grand chagrin et dommage des protestants piétons.

Cette esquisse suffit pour donner une idée de la vie bizarre et dévorante d'O'Connell jusqu'à l'élection de Clare. Un incident particulier méritait cependant d'être rapporté, d'autant plus que quelques recueils l'ont déjà raconté en le dénaturant (1) : En 1815, dans un meeting tenu à Dublin, O'Connell, attaquant avec sa fougue ordinaire la corporation municipale de cette ville, l'avait appelée une corporation mendiant ; un avocat, membre de cette corporation, nommé d'Esterre, descendant d'une famille française de protestants réfugiés, se regarda comme personnellement insulté et envoya un cartel à O'Connell ; ce dernier refusa d'abord, en déclinant toute intention d'insulte personnelle ; son adversaire le menaça d'un soufflet. Les amis d'O'Connell décidèrent que le duel avait lieu ; le pistolet fut l'arme choisie, et l'agresseur tomba raide mort : O'Connell désolé de sa victoire, se rendit à l'église avec ses témoins et ceux de d'Esterre, jura solennellement qu'il ne se battrait plus, et offrit à la veuve de son adversaire une pension égale au revenu annuel que gagnait son mari. La corporation de Dublin décida que cette offre ne serait pas acceptée, et vota sur ses fonds la somme promise par O'Connell.

De ses lers, on a souvent reproché à l'agitateur de se retrancher derrière ce vœu pour se permettre impunément l'insulte ; tout n'est pas fondé dans ce reproche ; le courage personnel de l'agitateur irlandais ne saurait être mis en doute ; mais il est certain qu'il a souvent manqué de dignité, et n'a pas su comprendre que dans la position exceptionnelle qu'il s'était faite, la décence dans l'attaque était le plus impérieux des devoirs. Je crois même que dernièrement encore un de ses fils ou de ses nouveaux a été obligé de se battre pour lui.

(1) Je citerai notamment un article de la Revue des Deux-Mondes signé un membre du parlement anglais. Cet article est non-seulement injuste dans l'ensemble, mais encore rempli d'inexactitudes de toute espèce. En voici un petit exemple : « Ce gros homme, dit l'auteur en parlant d'O'Connell, si fier, si gai, si ouvert, ne semble pas avoir souffert beaucoup, et les soucis de la vie publique n'ont pas plissé son large front ni déguarni ses tempes de cheveux. » Cette phrase, qui d'ailleurs ne dit pas grand-chose, est d'autant plus mal tournée qu'il est notoire que l'agitateur est chauve et porte une perruque très épaisse et très apparente, ce qui semblerait prouver que le prétendu membre du parlement siège fort loin d'O'Connell. Ailleurs il est question de l'ail annuel, ordinaire, presque féroce d'O'Connell ; comparez cela aux riantes yeux bleus dont parle Shiel, au gros homme si ouvert, si gai de tout-à-l'heure, et jugez du reste.

Arrivons maintenant à la période la plus brillante de la carrière d'O'Connell ; comme elle est beaucoup plus connue que l'autre, je serai plus bref.

L'association des Irlandais-Unis avait succédé le comité catholique. Un marchand de soieries de Dublin, John Keogh, homme d'une capacité supérieure à sa naissance et à son éducation, avait formé, soutenu ce comité et en dirigeait les opérations ; à sa mort l'association perdit presque toute sa force, les promesses libérales du roi Georges achevèrent de la dissoudre. Ces promesses furent éludées, et en 1823 les catholiques, frustrés dans leurs espérances, toujours garottés de lois restrictives, se trouvèrent dépourvus de tout principe d'unité, de tout centre d'action, lorsque O'Connell et Shiel, jusqu'ici étrangers l'un à l'autre et même ennemis, se rencontrèrent chez un ami commun dans les montagnes de Wicklow, et formèrent le projet de relever le parti catholique de l'état d'abjection où il était réduit. Quelques mois après, vingt individus se réunirent dans la taverne de Dempsey à Dublin et formèrent le noyau de cette immense association catholique qui, six ans plus tard, en 1829, embrassa toute l'Irlande, appuyait ses décrets de la voix de sept millions d'hommes, et arracha par la crainte au ministère Wellington et Peel la grande et mémorable loi de l'émancipation.

Un mot d'abord sur l'organisation de l'association catholique, ce gouvernement extra-légal dont je parlais en commençant, qui a son budget, son trésor, ses avocats, ses avoués, ses journalistes, qui, en un jour, peut mettre sur pied toute l'Irlande, qui s'est constitué le défenseur du peuple et le contrôleur infatigable de tous les actes du gouvernement anglais, et qui, par l'empire d'une autorité toute morale et par cela même plus puissante, est arrivé à faire sortir l'ordre du désordre même. Un comité central siège à Dublin, et composé de membres dont le mode d'élection a varié suivant les circonstances représente l'association et prend toutes les mesures jugées utiles à la cause commune. Ce comité s'assemble régulièrement, examine les lois proposées au parlement, les discute, censure les actes du pouvoir et ses agents, prend des résolutions, les publie par la voie de son journal ; en un mot, agit comme un vrai parlement, auquel il ne manque que le pouvoir régulier de faire des lois obligatoires pour tous. Le mode de perception de l'impôt qui, en 1825, était de deux sous (un penny) pour chaque membre, a subi différentes métamorphoses pour échapper à l'action du parlement anglais. Dissoute à plusieurs reprises comme inconstitutionnelle, l'association renaît toujours, se réforme sous un autre nom, avec d'autres formes, mais le fond reste le même ; ainsi, en 1829, elle s'appela l'association catholique ; en 1837, l'association générale de l'Irlande ; en 1838, la Société des Précurseurs (Precursors-Society) ; aujourd'hui elle a pris le nom d'association nationale.—Énumérer les actes de ce singulier gouvernement, c'est faire l'histoire d'O'Connell, car si l'association méne l'Irlande, c'est lui qui méne l'association.

(A continuer.)

BIOGRAPHIE.

LE PRINCE FRANÇOIS D'ASSISES, ROI D'ESPAGNE.

La biographie de François d'Assises, aujourd'hui assis à côté de S. M. Isabelle sur le trône d'Espagne, ne saurait avoir une longue étendue. Jusqu'au jour où la faveur de la reine et les combinaisons de la politique l'appellèrent aux honneurs de la couronne, la vie de ce jeune prince est restée circonscrite dans le cercle étroit de la famille. Aussi son histoire se borne-t-elle à quelques détails généalogiques arides comme l'Almanach de Gotha.

François d'Assises (Marie-Ferdinand, duc de Cadix), est né le 13 mai 1822. Il est le fils aîné de François de Paule, infant d'Espagne, et de sa femme Louise-Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, et tient des deux côtés à la race illustre des Bourbons.

La première jeunesse du prince s'est passée à Paris, où son père, banni d'Espagne durant les troubles qui désolèrent la minorité d'Isabelle, trouva, pendant plusieurs mois, un asile. Après avoir partagé l'exil de son père, don François d'Assises revint sa patrie au mois d'avril 1842. Le gouvernement lui conféra le grade de chef d'escadron du régiment de Talavera (1er de chasseurs à cheval). Deux ans plus tard, il fut nommé colonel de cavalerie, et commanda le régiment de Castille n. 6. Il était brigadier de cavalerie au moment où la fortune, d'un tour de roue, l'éleva au suprême rang. Il devint le 10 octobre 1846, l'époux de sa cousine germaine, Marie-Louise Isabelle II, alors à peine âgée de seize ans.

Le prince François a pour frère puîné, le prince don Henrique, capitaine de vaisseau, qui fut son compétiteur à la main de la reine, et qui l'eût emporté peut-être sur son aîné, sans les étourderies politiques où l'entraîna la fougue de son âge et de son caractère. Le reste de sa famille se compose d'un frère, Ferdinand-Marie Mariano, qui touche à peine à l'adolescence, et de cinq sœurs, dont l'aînée a épousé, durant la proscription de son père, le comte polonais Ignace Gorowski.

Le prince François d'Assises porte le titre de roi d'Espagne, qui lui fut conféré par la reine, sa femme le lendemain de son mariage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

RÉVOLUTION DANS UN GRAND EMPIRE.—Nous empruntons le paragraphe suivant à une lettre écrite à bord de la Victorieuse qui fait partie de l'escadre de l'amiral Cécile dans les mers de l'Inde. La nouvelle qu'il renferme est de nature à intéresser le commerce de tous les pays, surtout dans un moment où l'on cherche à rompre le cercle infranchissable dont s'étaient jusqu'ici environnées les grandes puissances asiatiques.

« Le souverain d'un des plus grands empires de l'Asie, le célèbre Min-Meh, est mort à Hué, capitale de ses Etats, au mois de juillet dernier. Son fils, le prince Thien-Tai, lui a succédé. Son premier soin, on arrivant au pouvoir suprême, a été de faire grâce à plusieurs missionnaires chrétiens condamnés à mort en vertu des

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE. LA CROIX DE BERNY.

Malgré la neige, le verglas, la dureté des temps et la disette imminente, le carnaval n'est pas moins brillant cette année que les autres. Le carnaval de Paris a remplacé ceux de Venise et de Rome : le rêve des cinq parties du monde est d'être à Paris dans le mois de février.

Le carnaval a changé complètement d'aspect depuis un certain temps : plus de mascarades courant les rues, plus de calèches chargées de malins et de poissardes s'adressant des litanies en style de Vade, plus de cornets à bouquin faisant trombler les vitres de leurs beuglements, plus de descente de la Courtille, plus de voitures à six chevaux précédées de torches et invariablement attribuées à lord Seymour, plus de cavalcade du Cirque-Olympique, plus de Turcs, plus de Grecs pataugeant dans la croûte, plus d'Arlequins appliquant du bout de leurs bâtes des rats blancs sur les habits noirs. Oripeaux et guenilles, cris et fanfares joyeuses, masques hideux ou grotesques, tout cela a disparu. Un homme rangé qui se coucherait à onze heures ne se douterait pas qu'il existe à Paris un carnaval bruyant, échevelé, vertigineux, ivre de turbulence, de vin de Champagne et d'eau-de-vie, que les sergens de ville et les gardes municipaux ont toutes les peines du monde à contenir. Le carnaval, de diurne, s'est fait nocturne : le jour est sage, la nuit est folle.

Les anciens bals de Valentino, de la rue Vivienne et de la Renaissance, où florissait le grand Chicard, ont commencé cette importante transformation. L'Opéra, en admettant le bal Musard, dans sa salle et son foyer, réservées jadis aux chuchotements des dominos, lui a donné la consécration.

C'est maintenant rue Lepelletier que, à la clarté des ifs, alimentés par la flamme blanche du gaz que fait palpiter l'haleine intermittente du vent, on voit s'acheminer, vers minuit, la cohue des débauchés, des titis, des pierrots et des sauvages dans tous les véhicules possibles, et même pédestrement, pour peu que la gelée ait raffermi la boue.

Tout le monde, même les personnages les plus sérieux, a vu au moins une fois par saison, le bal de l'Opéra : les nez de carton, ornés d'yeux verts et de moustaches de crin, rassurent la pudeur des gravités les plus farouches ; le domino fait de la femme honnête, curieuse, une ombre informe, que ne reconnaîtraient ni un mari, ni un amant, ni une rivale ; si le dimanche vous trouvez un vénérable magistrat un peu somnolent, une jolie femme les yeux un peu battus, soyez sûr qu'ils ont passé la nuit au bal de l'Opéra.

C'est qu'en effet, il est difficile de voir un plus beau et plus étrange spectacle que cette vaste cuve où ferment pendant six heures la folie factice du carnaval, couronnant ses bords d'une écume de bruit, et lançant vers les lustres une brume d'halcyons ; l'orchestre fait résonner à travers le vacarme ses éclats fulgurants et son rythme impérieux ; les cuivres percent le tumulte comme la lumière du canon la fumée du canon ; les étoiles des girandoles s'échevelent et s'ensanglantent ; les mille couleurs des costumes papillonnent dans un fourmillement perpétuel, comme les fanfreluches d'un kaléidoscope qu'on retournerait sans cesse ; chaque œil a un éclair, chaque bouche un cri, chaque bras un geste railleur, chaque hanche une ondulation lascive ; le plancher tremble sous le trépignement de pieds infatigables ; mais le moment splendide, c'est le moment du galop.

La ronde du Sabbat est quelque chose de mesquin en comparaison.

Une minute avant que le bâton du chef d'orchestre qui commande à ces délirés orgiaques ait donné le signal, il semble qu'il soit impossible à une foule si compacte de faire un mouvement : prendre son mouchoir dans sa poche est un rêve irréalisable. On dirait que, pour faire entrer une personne de plus dans ce bataillon serré, il faudrait l'enfoncer au mouton comme un pieu pour pilotes ; eh bien ! aux premières mesures de l'orchestre, une espèce de remous se fait sentir dans ces flots épais, un courant s'établit, et bientôt, le galop triomphant nous autour de la salle son torrent circulaire. Au milieu, les masques qui ne prennent pas part à la ronde infernale forment des espaces stagnans, des îles humaines relativement immobiles. Cependant, le galop court et bondit. Une charge de cavalerie enfonçant un front de bataille ne ferait pas un bruit plus sourd et plus pesant. Pour notre part nous aimerions mieux monter tout simplement à l'assaut que nous mêler à cette cohue de corymbans, d'égyptiens et de mimalions très peu mythologiques, mais aussi enragés que les bacchantes qui mirent Orphée en pièces.

De temps en temps, le torrent chorégraphique jette sur ses bords, comme un fleuve un tronç d'arbre noyé sur ses rives, quelque débauché soufflé, quelques pierrette cramoisie, malgré l'enfermement traditionnel du costume ; d'autres, moins heureuses, tombent et sont foulées aux pieds, car le galop lancé ne peut s'arrêter, il se pousse lui-même, et le moindre obstacle ferait monter les eaux au sommet de l'étiage. Ce galop final, c'est la danse macabre moderne, la ronde irrésistible qui entraîne tout dans son cours, le symbole mystérieux des évolutions de l'humanité et des puissances de la foule, formidable dans sa joie comme dans sa colère.

A l'Opéra, il faut reconcor à toute individualité, à toute prétention ; vous êtes un atôme de plus dans le tourbillon ; soyez charmant ou af-

fieux, hête ou spirituel, en guenilles ou en satin ; dansez comme un ours à ses débuts, ou comme Carlotta Griani dans le pas de la Favorite, ce sera tout un ; personne ne fera attention à vous ; restez, allez-vous en, votre présence ou votre absence sont indifférentes. Essayez-vous des poumons d'airain, votre voix se perdra dans le tumulte général ; fusiez-vous Hercule, vous ne pourriez remonter le courant ; il faudra vous laisser aller et suivre la file. C'est là ce qui fait la beauté et aussi l'inconvénient des bals de l'Opéra : il y a tant de monde, qu'il n'y a plus personne.

Aussi les amateurs de danses excentriques, les illustrations du cancan et de la polka se sont-ils réfugiés au théâtre des Variétés ; là, ils trouvent l'occasion et la place de déployer leurs talents ; la foule, quoique épaisse, n'est pas encore arrivée à l'état compact qui ne permet plus de faire un mouvement. Les types se dessinent, les anciennes réputations se soutiennent, de nouvelles se forment ; les figures s'élaborent, se fixent, et la cachucha française reçoit chaque nuit de précieux perfectionnements.

Le public qui suit les bals des Variétés se compose de deux portions ; une portion qui danse, une portion qui regarde. Un bal aux Variétés, pour la portion qui regarde, est comme la représentation d'un ballet à l'Opéra ; pour la partie qui danse, c'est un exercice public, qui met l'amour-propre en jeu, et pour lequel on travaille pendant la journée ; les danseurs et les danseuses ont des temps particuliers, qu'ils cachent soigneusement et réservent pour les figures apprêtées. En effet, ils sont tous connus des spectateurs, comme si leurs noms étaient écrits au programme des théâtres ; ce sont des artistes en leur genre, des génies chorégraphiques qui inventent et exécutent les danses populaires, des imaginations de maître de ballets inédites,

des danseurs à qui il n'a manqué que le Conservatoire !

Il faut, pour exécuter les danses de bals publics, de grandes et nombreuses qualités : de la souplesse, un profond sentiment du rythme, une vigueur de jargon infatigable, une respiration longue et la facilité d'improvisation ; une physiologie mobile et la science parfaite de la pantomime. En outre, il est bon d'avoir travaillé sur le tapis quelques années et de posséder la savate à fond ; plusieurs temps de la danse moderne étant impraticables pour quiconque n'a pas pratiqué ce grand art.

Les bals masqués ont leur mode. Le velours ne se porte plus cette année en déguisement ; on n'emploie plus que le satin et les dentelles ; une débauchée élégante est vêtue d'un pantalon de satin rose ayant à la place de boutons, sur la bande de la couture, des fleurs naturelles, roses moussues ou camélias, d'une ceinture de cachemire, et d'une chemise d'homme en batiste idéale, avec jabot de point d'Angleterre ou mailles haute de quatre doigts. Le dernier luxe, le raffinement suprême consiste dans l'absence du gilet. Cela prouve une sécurité de contours, une pureté de lignes à toute épreuve. Il n'y a que la haute aristocratie du genre, que les duchesses de la Bohême qui puissent se permettre cette insolence de beauté. Les cheveux se poudrent, le chausson est de satin blanc, et le masque, réduit aux proportions d'un simple loup-déstiné plutôt à rendre la bouche vermeille et le menton saillant qu'à voiler une figure moite, se tient très souvent à la main et se garde avec contenance. Une femme ainsi travestie se fait dire par ses rivales : « Tu as ce soir un costume rufin. » En style de bal masqué, rufin a cette année, la signification qu'a vaincue l'année dernière, et veut dire : dans le genre de la plus exquise. Encore un motique à l'égard du Dictionnaire de l'Académie.

édits atroces rendus par son père. Sa tolérance envers la religion chrétienne est si ouverte, que, dans certaines provinces, et notamment dans le Tonkin, les prêtres catholiques exercent librement leur ministère.

“ L'empire d'Annam a pour bornes, au nord, la Chine ; à l'ouest, l'Inde anglaise, l'empire birman, l'empire siamois. Il contient trois divisions principales : la Cochinchine, le Tonkin et le Cambodge. Il renferme 23 millions d'habitants. C'est un pays riche et fertile. Les dispositions bienveillantes du nouvel empereur, le prince Thien-Tsi, peuvent donner à penser que bientôt ce pays sera ouvert au commerce du monde entier. On disait même, à la date des dernières nouvelles, que le gouvernement de l'Inde anglaise se disposait à lui envoyer une ambassade. ”

— On écrit d'Odessa, le 29 janvier : “ Jamais, depuis que la ville d'Odessa existe, le commerce n'y a été aussi florissant que l'année dernière.

“ En 1846, il est entré dans notre port 1,441 navires, et il en est sorti 1,512. Les exportations se sont élevées à 22 millions 765,035 roubles effectifs (94 millions 52,220 fr.), et les importations à 7 millions 745,017 roubles effectifs (50 millions 508,462 fr.), ce qui forme un total de 50 millions 508,462 roubles effectifs (122 millions 53,848 fr.), lequel présente sur l'année précédente un excédant de 4 millions 318,560 roubles effectifs (17 millions 275,440 fr.).

“ Les importations de 1846 se composaient de 5 millions 819,805 roubles effectifs (25 millions 363,208 fr.) en marchandises, et de 1 million 904,605 roubles (7 millions 618,420 fr.) en espèces sonnantes.

“ Le froment exporté pendant l'année dernière a été de 2 millions de tzetwers, représentant une valeur de 15 millions de roubles effectifs (60 millions de francs) ; c'est la plus forte quantité de grains qui soit jamais sortie d'Odessa en une seule année.

“ Les céréales qui restaient à Odessa le 1er de ce mois étaient : 735,000 tzetwers (1 million 515,250 hectolitres de froment), et 95,000 tzetwers (108,350 hectolitres) d'autres grains. Il y avait aussi, à cette époque, 30,000 tzetwers de graine de lin. ”

— On écrit de Constantinople, le 17 janvier : “ On a expédié jusqu'à ce jour des ports de la Turquie un million d'hectolitres de froment, et une quantité également très considérable de maïs. Les approvisionnements destinés à l'exportation qui existent encore sont évalués à plus de deux millions d'hectolitres. Dès que les routes seront praticables, c'est-à-dire au commencement de la belle saison, cette masse de grains descendra dans les ports par des convois de charriots.

“ Le prix actuel du froment est de 15 fr. 60 c. l'hectolitre, rend à bord, tous les frais compris. Le fret pour Marseille est d'environ 2 fr. 50 c. l'hectolitre ; quant à l'assurance, elle est de 1 à 1 1/2 pour 100 pour la Méditerranée, et de 2 à 2 1/2 pour l'Océan.

“ Depuis le 20 décembre, époque à laquelle ont commencé les vents du Nord, on calcule que 600 bâtiments chargés de grains sont partis ou sont prêts à partir de Constantinople et des ports de la mer Noire pour la Méditerranée. Plus de 400 se rendent à Marseille, portant de 1 million 600,000 hectolitres de grains. ”

— On écrit de Marseille, le 11 février :

“ Il y a en ce moment dans notre ville une existence en grains de plus de 600,000 hectolitres, qui s'expédient journellement pour l'intérieur ; on compte, en outre, dans les ports de quarantaine de Pomégué et de Frioul, en libre pratique, de 170 à 180 bâtiments chargés, qui attendent leur tour d'admission et de déchargement dans le port de Marseille.

“ Le Rhône est redevenu navigable, et les transports sont en grande activité ; mais les voituriers

par terre sont moins nombreux. Le prix du fret, de Marseille à Lyon, est de 12 fr. les 100 kil., plus 1 fr. 50 c. de faux frais ; le prix de la voiture par terre est de 14 fr. 25 c., les 100 kil.

“ Le fret de Marseille aux ports de l'Océan, pour les blés est de 55 fr. le tonneau de 15 hectolitres. ”

— En dépit d'une pluie continue et abondante, une foule de curieux n'a cessé d'encombrer les boulevards toute l'après-midi s'obstinant à chercher des masques qui, de leur côté, persistaient à ne pas paraître.

Le mauvais temps n'a pas empêché le beau gras de faire sa seconde et dernière promenade. Après une première station faite à la préfecture de police, le cortège est arrivé aux Tuileries à midi et demi.

M. Barbé-Marlet, propriétaire de Monte-Christo, et M. Goupil, élèveur, ont été présentés au roi et à la famille royale.

Sa Majesté, entourée de la reine et des princes et princesses de la famille royale, s'est présentée ensuite au balcon du pavillon de l'Horloge, où les plus vives acclamations ont salué le roi à plusieurs reprises.

À une heure cinq minutes, le cortège a quitté les Tuileries pour continuer sa marche.

— Les journaux de Madrid rattachent en général l'exil de l'infant don Henri uniquement à son projet de mariage avec la comtesse Elena de Castellar. Il paraît que le consentement de la reine et celui de l'infant don François de Paule avaient été obtenus, lorsque le ministère crut devoir intervenir, mais il ne l'a pas fait assez tôt pour empêcher que les gages de fiançailles (un collier de brillants de la part du prince, et une bague du côté de la comtesse) n'eussent été échangés ; cet échange s'est fait en présence du notaire royal Gabriel Quevedo. Le lendemain, comme nous l'avons dit, le prince partait pour Barcelone. Le frère de la fiancée, le comte de Castellar a été un moment arrêté ; la fiancée, elle-même, et a été envoyée dans un convent.

Le ministère, dit l'Heraldo, a cru devoir conseiller à S. M. de refuser la permission nécessaire pour cette union avec une demoiselle qui, quoique descendante d'une des familles les plus illustres, et digne à divers titres, de toute considération, n'était pas à la hauteur d'un prince qui pouvait peut-être se voir appelé un jour au trône d'Espagne.

L'Heraldo, après avoir annoncé l'expulsion d'Espagne de M. Misley, rappelle que plusieurs ministères ont été obligés de préparer de semblables mesures à l'égard de ce personnage qui, dit l'Heraldo, a figuré dans toutes les affaires désagréables à la famille royale.

Le comte de Castellar doit être exilé de Madrid, ainsi que plusieurs autres personnes, qui, dit le Tiempo, se sont compromises en aidant activement le prince. Ce journal ajoute cette insinuation : “ On dit que quelques-unes de ces personnes avaient agi par mandat spécial du comte de Montemolin, dont elles pensaient avec raison servir les intérêts, en poussant le prince vers un abîme. ”

On écrit de Madrid, le 10 février : “ Aujourd'hui à midi a été célébré au palais le mariage de l'infante, fille de l'infant don François de Paule, avec le fils aîné du comte d'Altamira.

— On écrit de Madrid, le 17 février :

“ Le général Pèzuela a donné sa démission des fonctions de capitaine général de Madrid. Cette démission a été acceptée. On désigne pour le remplacer les généraux Concha et Armero. Il paraît que des ordres formels ont été envoyés dans les provinces pour arrêter don Miguel s'il paraissait, et l'empêcher de passer en Portugal.

ESPAGNE. — On nous écrit de Barcelone, le 14 février :

“ La présence du capitaine général de la

Catalogne dans la haute montagne a produit un grand effet et a relevé le moral des habitants, qui sont aujourd'hui ennemis de toute guerre civile. Le parti carliste a perdu beaucoup de son influence, et on peut regarder la cause des montemolinistes comme entièrement perdue dans ce pays. Déjà quelques officiers carlistes se sont présentés volontairement au capitaine général en réclamant l'amnistie ; d'autres ont repassé les frontières des Pyrénées. ”

— La Gazette de Madrid du 16 février a publié les décrets par lesquels la Reine a accepté la démission du général Pavia, ministre de la guerre, en nommant à ces fonctions le général Oran, sénateur et membre du conseil royal. Le général Oran s'est distingué dans la dernière guerre contre don Carlos, et fut désigné par le ministère Perez de Castro pour remplacer dans le commandement en chef de l'armée le général Espartaco, dont il était chef d'état-major. M. Alexandre Olivan, député et membre du conseil royal, a été nommé ministre de la marine. Ainsi se trouve définitivement complété le nouveau ministère espagnol.

TURQUIE. — On nous écrit de Constantinople, le 20 janvier :

“ Samedi dernier le Sultan est allé à la Porte, où il a assisté à une séance du conseil suprême de justice. Tous les ministres et les hauts fonctionnaires y étaient présents. Le Sultan a pris l'initiative d'une grande mesure qui ne saurait manquer d'avoir beaucoup de retentissement en Europe : il a prononcé la suppression du marché aux esclaves. Ce n'est pas, il est vrai, la suppression de l'esclavage, mais c'est un premier pas dans cette voie, et il à l'humanité doit applaudir à la disparition de cet établissement immoral où l'on étalait publiquement les victimes de cet infâme trafic, et qui était chaque jour le théâtre de scènes les plus dégradantes pour l'humanité. Le Coran permet, il est vrai, l'esclavage, mais ce n'est guère qu'une simple tolérance ; car il recommande, au contraire, l'affranchissement d'un esclave comme une œuvre méritoire, et aujourd'hui encore les musulmans riches, à l'époque d'une grande fête de famille ou lorsqu'ils doivent entreprendre un long voyage, enfin dans les circonstances importantes de leur vie, ne croient pas pouvoir faire quelque chose de plus agréable à Dieu que de donner la liberté à un esclave, et ils croient par cet acte se concilier sûrement les faveurs de la Providence divine. L'obstacle à l'abolition complète de l'esclavage vient donc plutôt des mœurs, des usages, de la constitution de la maison du Sultan, que des prescriptions religieuses ; et de moment où le Sultan lui-même entre dans cette voie, il peut la poursuivre jusqu'au bout sans rencontrer des difficultés graves ou une opposition sérieuse. Un prince musulman, le Bey de Tunis, a déjà proclamé dans ses Etats l'abolition complète de l'esclavage ; Ibrahim-Pacha, à son retour d'Europe, a affranchi tous ses esclaves, et de pareils actes n'ont provoqué nulle part dans les Etats musulmans le blâme ou la désapprobation. La Porte elle-même, lorsqu'elle a fixé en 1840 ses rapports avec l'Egypte, a profité de l'occasion pour insérer une clause par laquelle le vice-roi s'engage à ne plus laisser pratiquer l'opération barbare de la mutilation, et aujourd'hui la part le palais impérial et deux ou trois maisons riches de Constantinople, les eunuques sont dans les harems un objet de luxe qui devient de plus en plus rare. Plusieurs des conseillers du gouvernement sont membres de la Société pour l'affranchissement des esclaves.

“ Nous ne dirons rien de la condition des esclaves dans les pays musulmans ; tout le monde sait qu'ils font partie de la famille, qu'ils arrivent aux plus hauts emplois ; deux des ministres actuels du Sultan, Kosrew-Pacha et Hafiz-Pacha, sont des esclaves affranchis ; il en est de même du gouverneur de Trébisonde, l'ancien genre du Sultan Mahmoud, Halil-Pacha, de Mèhemet-Reschid-Pacha, lieutenant-général, chef d'état-major de l'armée d'Arabie, et de tant d'autres.

La mère du Sultan, toutes ses femmes, sont des esclaves circassiennes ou géorgiennes affranchies. Mais la question n'est pas là : il s'agit de consacrer un principe, de bien établir que l'homme ne peut pas être possédé comme une chose, que sa liberté est inaliénable, qu'agréablement c'est se rendre coupable d'un attentat contre la dignité de l'homme et les droits les plus sacrés de l'humanité. Espérons que ce premier pas nous conduira à une mesure plus radicale, à la honte de ceux des Etats chrétiens qui encore aujourd'hui tolèrent et encouragent cet infâme trafic. ”

— Voici quelques détails nouveaux sur les travaux de défense qu'on exécute à Alexandrie :

“ Les fortifications de la ville marchent avec la plus grande activité ; on y emploie environ 6,000 hommes, qui sont dirigés par des ingénieurs européens. Le plan adopté par le vice-roi est celui des fortifications de Paris, réduit à des proportions minimes. Une enceinte continue se relie à sept forts détachés, occupant les angles d'un vaste polygone qui entoure la ville. Deux énormes bastions s'étendent parallèlement à la mer et la protègent de ce côté.

“ Ces travaux feront de la capitale de l'Egypte, un jour, une ville forte de premier ordre.

“ Malheureusement, ils exigent l'emploi d'une nombreuse artillerie de rempart, et le gouvernement égyptien manque des moyens nécessaires pour la fabriquer aujourd'hui.

“ Le vice-roi a senti toute l'importance aux fortifications d'Alexandrie qui néglige tous les autres travaux, et notamment ceux de l'arsenal, qui se trouve dans le plus grand abandon. ”

— L'Empereur de Russie ayant appris que le gouvernement français avait chargé un architecte de recueillir à l'étranger des blocs du porphyre le plus beau pour la construction du monument que l'on va élever à Napoléon aux Invalides, a donné l'ordre d'extraire des carrières qui dépendent du domaine de la Couronne les masses de ces matériaux nécessaires au monument, et de les expédier à Paris.

Les carrières de porphyre qui fournissent ces blocs produisent en effet les plus belles masses et les plus rares par la finesse du grain et la délicatesse des nuances.



# LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 AVRIL, 1847.

## LE TERRITOIRE DU SAGUENAY.

La Gazette de Québec, nous apprend que les Terres de la Couronne, situées sur le Saguenay, sont annoncées comme devant être vendues le 10 de mai prochain par l'agent résident John Kane, éc. à la Grande Baie, prix 3 chelins par acre. L'avis est daté de Montréal, 13 mars, 1847. Les lots sont nombreux et sont de 50 à 100 acres chacun, situés dans les Townships de Chicoutimi, Harvey, Latérière, St. Jean et Simard, en haut de la Rivière Saguenay.

Voici les conditions de la vente : 1° Les lots seront pris suivant l'étendue marquée dans les documents publics sans garantie de mesure précise. 2° Aucun paiement du prix d'achat ne sera reçu par installment ; tout le prix d'achat doit être payé en argent ou en scrip, lors de la

vente. 3° Sur le paiement du prix de vente, l'acheteur recevra un reçu qui l'autorisera à prendre possession du lot de terre et on lui donnera ses patentes sous le plus court délai possible.

La vente commencera le 10 mai et sera faite par l'agent résident sur la rivière Saguenay, à qui il faut s'adresser pour plus ample informations.

N. B. — Conformément à un avis public de ce département en date du 13 février 1847, ceux qui occuperont, bonâ fide au 30 avril 1847 des terres de la Couronne situées dans le comté de Saguenay et d'autres y mentionnées, auront la liberté d'acheter les terres qu'ils occuperont, pourvu qu'ils fassent leurs achats et paient toute leur part d'achat aux différents agents locaux, dans les six mois à compter de la date de cet avis, ou à compter du jour que les terres seront annoncées en vente.

Ainsi un lot de cent acres coûtera £15 d'argent comptant, égal à 18s par un d'intérêt. Nous sommes parfaitement de l'avis de la Gazette de Québec et nous regrettons comme elle, dans l'intérêt de nos compatriotes de cette partie du pays, que le Département des Terres n'ait pas mis, parmi les conditions de la vente de ces terres, l'obligation de la part des acheteurs, de s'y établir immédiatement, et aussi que des paiements par installements n'aient pas été fixés. Comme sont les conditions, les plus beaux lots vont tomber entre les mains de spéculateurs avides, qui exploiteront sans merci les pauvres gens qui feront profiter ces terres. Ces spéculateurs vendront aux habitants à un prix élevé, les chargeant de lourds intérêts et après qu'ils les auront améliorés, ils se verront bien souvent obligés de les abandonner.

Le pauvre homme qui voudra avoir un lot à lui et sur lequel il puisse travailler avec sûreté devra payer ce qu'il peut avoir acquis par ses économies ou autrement, au lieu de se servir de cet argent pour vivre jusqu'à ce que sa terre puisse produire quelque chose. Un grand nombre même ne pourra s'établir du tout et les terres demeureront incultes.

C'est une question fort douteuse dit la Gazette de Québec, si la Couronne a droit de prélever un Revenu sur ceux qui les premiers vont s'établir dans nos forêts pour les défricher. Le gouvernement à la disposition de ces terres pour les établir, il devrait insister sur leur établissement ou en disposer de manière à l'effectuer le plus vite possible et favoriser les cultivateurs. Au lieu de transporter ces terres à des spéculateurs qui ne s'occupent que de leurs intérêts du moment. Et s'il y a quelque partie du Canada où les Terres de la Couronne devraient être données gratuitement à ceux qui vont s'établir dessus, ou au moins à des conditions faciles, ce sont les terres situées sur le Saguenay et le Lac St. Jean. C'est un territoire éloigné du marché, sans chemins d'hiver, et qui demandera de grands efforts pour être cultivé et profitable aux habitants. Cependant, s'il était encouragé par tous les moyens possibles il deviendrait une partie importante du pays. Mais ce n'est pas comme on s'y prend aujourd'hui qu'on arrivera là. Au contraire, on semble vouloir chasser et ruiner les braves gens qui sont allés s'établir sur les bords du Saguenay.

LA MISSION DE M. CAYLEY EN HAUT-CANADA. — M. Cayley est de retour à Montréal, portant dans sa poche, dit-on, la résignation de M. le juge Hagerman, qui, s'il revient en santé, s'en va demeurer en Angleterre. De ce côté l'horizon de M. Draper s'éclaircit, mais de l'autre, il est aussi noir que jamais. M. Cayley a vu sir Allan McNab à Toronto ; Sir Allan est mécontent de M. Draper, qui a fait venir auprès de lui Ogle R. Gowan, le grand chef des orangistes que sir Allan déteste et méprise souverainement. Comment M. Draper ou tout autre du parti conservateur espèrent que sir Allan et M. Gowan s'entendront jamais, c'est plus que nous pouvons imaginer ; la chose est hors de question. Si M. Draper entend laisser son

Nous userons de la liberté du carnaval pour faire un feuilleton gras, comme au Palais on plaudit une cause grasse, et nous esquiverons en tout bien tout honneur quelques physionomies dansantes érayonnées du haut d'une loge au bal des Variétés. Après avoir décrit le costume, disons quelques mots de celles qui le portent ; nous commencerons par les célébrités incontestables, les royautes depuis longtemps sur le trône.

La reine Pomaré revenue d'Italie, où elle avait été se reposer des fatigues de la polka, et respirer un air plus pur que celui des bals publics, danse en convalescence, avec des pas languoureux et une nuaguse mélancolie ; ce n'est plus cette femme sauvage, cette ardente féroce et dihybrantique d'autrefois. La reine Pomaré onto dans la seconde manière : on nous a raconté de deux façons l'origine de ce surnom de reine Pomaré, qui s'expliquent suffisamment par des sources très noires, une chevelure luxurante et une désinvolture océanique ; le nom de Pomaré viendrait, suivant les uns, d'un goût prononcé qu'avait la bizarre danseuse pour le vin de Pomard ; suivant d'autres elle aurait pris ce surnom à l'occasion suivante : Un jour au bal Mabille, où elle entrât voiles déployées et en grand appareil, elle butra un sergent de ville, qui lui dit cette phrase fatidique : “ Quand vous serez la reine Pomaré en personne, vous ne ferez pas tant d'ombarras ! ” Ce fut un trait de lumière pour la nymphe des boucages en fer blanc de l'allée des Veuves. — Elle s'écria : “ Je m'appellerai désormais la reine Pomaré, je te prends pour parrain, sergent de ville de mon âge ! ” Cette histoire est vraie, à preuve que le sergent de ville se nommait Pontarlier, disent les narrateurs de cette version, raisonnant à peu près comme le grain de Charlot.

Céleste Mogador, à qui l'Hippodrome a donné une célébrité d'écuyère, est grande, bien

fait, imperceptiblement marquée de petite vérole, elle a de très beaux bras, comme tout Paris a pu le voir, lorsqu'elle se penchait sur le bord doré de son char romain ; ce n'est plus que rarement qu'elle se met à aux quadrilles : sa danse est relativement distinguée, ses mouvements sont nobles et majestueux ; la gymnastique et l'équitation ont assoupli et réglé ses gestes ; sa manière rappelle celle d'Esther de Mongars dans Deux dames au violon ; les connaisseurs conviennent qu'elle possède les belles traditions et trouve son cancan sage. Mogador a dit un mot profond au dernier bal : on lui demandait pourquoi elle dansait si peu ; “ J'ai vingt-deux ans ! ” répondit-elle. ” Mogador, à ce qu'on prétend, ne disputera pas l'année prochaine les périlleuses couronnes de l'Hippodrome à la diabolique casaque verte ; après avoir débuté, il y a quelques temps, aux Délassements-Comiques, elle est restée dans la vie privée et a ouvert un magasin de modes.

Après avoir rendu hommage aux gloires accomplies, passons aux célébrités plus récentes. Voici Friaette en costume de Jockey, c'est une belle fille mince et souple, très brune, à cheveux ondes, à physionomie créole et négrillonne qui réalise la chimère du mouvement perpétuel ; Rigolette petite femme électrique et qui semble jeter des étincelles ; elle a le pied mignon, la jambe fine et la main leste ; sa taille est celle du lutin Puck qu'elle égale en légèreté ; la chorégraphie moderne lui doit beaucoup. Elle risque des choses à faire frémir Colliaris et Laborde.

La reine Bacchanal, blonde et blanche beauté à la Rubens, se moule tant qu'elle peut sur la figure dessinée par Eugène Sue ; car, ainsi que nous l'avons dit, nous ne savons plus où, la réalité copie l'invention, et les livres font les types comme les tableaux font les idées.

La-bas c'est Rose-Pompon, ancienne dame

d'honneur de la reine Pomaré, aussi fraîche que la fleur dont elle porte le nom. — Voilà les trois fleurons en poulard, Louise-la-Plastique, ainsi appelée parce qu'elle a posé dans les tableaux vivants ; et se livre aux fantaisies les plus extravagantes. — Rita, que ses dents magnifiques condamnent à une gaieté perpétuelle, et ses sourcils noirs à un nom espagnol ; son costume ordinaire est un domino de satin-paille très jolies ; la valse et la polka sont sa spécialité. Nous nous contenterons de nommer la grande Maria, Hermance de l'Hippodrome, la Louve, Panache, espèce de missionnaire de la redowa, qu'elle tâche de propager à l'aide de deux acolytes ; voilà à peu près les prêtresses de Terpsychore qui figurent avec plus ou moins de beauté et de talent dans ces ballets fantasques joués tous les mercredis au théâtre des Variétés.

Les partenaires de ces intrépides danseuses méritent d'être décrits avec soin ; les plus célèbres sont Pritchard, Tortillard et Brididi. Pritchard est un grand écogroffe de six pieds de haut et d'une force colossale ; occupé le jour de fonctions graves, il vient toujours seul et s'en retourne de même ; il erre silencieux, fatal, vêtu de noir des pieds à la tête, des lunettes sur le nez ; on n'a jamais vu pourquoi il dansait ; on a supposé que c'était pour sa santé, pour l'accomplissement d'un vœu ou d'une pénitence ; dans un but de mortification, sans doute, il choisit toujours la femme la plus laide du bal. — Ce fantôme flegmatique devient hydrophobe et se domène comme un beau diable dès que l'orchestre résonne. On le dirait piqué de la tarantule et en proie à la danse de Saint-Guy. Ses bras remuent, ses jambes montent et descendent et sautent les danseurs à l'en tour ; c'est un crescendo de cabrioles, de dislocations, de soubresauts, de chutes soudaines à démolir le vis-à-vis le plus courageux. “ Vous avez vu le paradis, dit-il après la première figure,

maintenant vous allez voir l'enfer. ” Pritchard, quand il danse, a l'air d'un mort enragé. Le contraste de cette froideur et de cette furie obtient un succès énorme. La même antithèse se remarque entre son ton et ses paroles ; il roucoule de la voix la plus douce et avec l'air le plus calm du monde, des phrases telles que celles-ci : “ Je vais vous casser les os ; vous donner un coup de botte dans l'œil. ” Il ne valse ni ne polke, trouvant ces divertissements trop frivoles pour lui.

Tortillard porte des culottes de peau blanche, des bottes à l'écuyère, un habit noisette très court, un chapeau tromblon gris, avec un crêpe. Il affecte le genre anglais, et excelle à passer la jambe par dessus la tête ; il a une grande mobilité de hanches et une flexibilité de reins qu'envierait une gawahsi du Caire. Tortillard est poète à sa manière ; il traduit la situation de son âme par des mélancoliques ou joyeux ; il improvise dans le sens de la musique sans jamais se tromper, car il a l'oreille juste, et sent on ne peut plus exactement la mesure. L'expression et le caractère de sa danse consistent dans des jeux de jambes et de physionomie, car il ne bouge jamais les bras.

Le grand Brididi, ainsi nommé par antiphrase parce qu'il est petit, possède un talent remarquable pour la valse et le moulinet. Il danse le pas chinois sur la pointe et les talons, fait la roue dans le cavalier seul ou bien ne fait rien du tout, car il procède souvent par absence et surprise. Vous vous attendez à un saut de carpe prodigieux, il reste immobile ou regagne sa place à petits pas. Brididi est extrêmement léger, c'est l'Auréli des bals publics. Il va habituellement habillé, ou plutôt déshabillé en Iowa, en Ob-Ji-Ba-Was ou en Botocudo. Il ne sort pas de l'Amérique sauvage.

D'autres suivent ces grands maîtres de loir, non passidus aquis. Quand ils les auront re-

joint, nous apprécierons leur style et ferons de leur exécution une analyse consciencieuse.

L'autre nuit, deux débauchés inconnus, masqués jusqu'aux dents, dans le costume le plus riche et le plus élégant, ont produit le plus grand effet dans le bal. Personne n'a pu assigner un nom à ces deux mystères en pantalons de satin, même ceux qui reconnaissent les gens qu'ils n'ont jamais vus, pour avoir l'air bien informés.

Elles dansaient, toujours ensemble, une danse fabuleuse, exorbitante, impossible, exécutaient le grand écart complet comme Polichinelle ou Mazarin, comme Lawrence ou Reisha ; appuyaient leur joue sur leur jambe et se relevaient sans s'aider des mains.

Quatre heures du matin, elles s'en allèrent comme elles étaient venues, laissant les spectateurs fort intrigués. Étaient-ce des marquées ou des danseuses de corde ? Telle est la question que nul n'a pu résoudre.

Le beau gras est devenu un animal fort littéraire, depuis quelques années ; il désigne par le nom dont on le baptise le romancier le plus en vogue de la saison.

Il s'appelait le Père-Goriot au temps où Balzac était le plus fécond de nos romanciers, ensuite il a pris le nom de Dagobert lors de la réussite du Jusif-Errent d'Eugène Sue ; maintenant il s'appelle Monte-Cristo. O gloire, où vas-tu te nicher ! Nous connaissons assez le cœur humain littéraire, pour croire qu'il n'y a pas un écrivain, pas un poète, qui ne soit jaloux in petto de cette naïve marque de popularité, et qui ne désire de toute son âme servir de parrain au descendant du bauf Amy. Gageons que plusieurs n'iront pas voir passer le cortège et protesteront par leur absence contre un choix injurieux pour leur amour-propre.

THEOPHILE GAUTIER.

portefeuille en héritage à sir Allan, Ogle. R. Gowan doit renoncer à ses espérances...

VOLTEURS DE MONTRÉAL.— Nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a autorisé la formation d'un corps...

MURTRIE HORRIBLE.— Le Galt Advertiser nous donne les détails d'un meurtre commis dans le township de Guelph...

PROVINCES D'EN BAS.— Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse vient de passer son tarif. C'est le premier acte des colonies d'après la loi Impériale...

LA TEMPÉRATURE.— Enfin le printemps nous sourit un peu. Dimanche et Lundi nous avons eu du dégel, la ville est inondée...

UNE AFFAIRE D'AMOUR ET UN DUEL.— La ville d'Hamilton a été mise en émoi il y a quelques jours par la disparition subite de deux jeunes gens appartenant à de respectables familles...

On lit dans le Canadien de vendredi « NÉCHROLOGIE.—L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes vient de faire une perte qui sera vivement regrettée par tous les amis de l'éducation en cette ville...

CORRESPONDANCES.

F. B. éer., M. P. P. St. Hyacinthe, reçue remise. P. P. éer. Boucherville, reçue remise. Hon. J. C. Berthier, reçue remise.

Etats-Unis.

Nous n'avons aucune nouvelle certaine du siège de la guerre; les détails des trois fameuses batailles sont contradictoires. Il n'y a pourtant plus de doutes qu'elles ont eu lieu, et que les Américains sont les vainqueurs.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général faire les nominations suivantes, savoir: Thomas Edmond Campbell, écuyer, secrétaire civil dans et pour la province du Canada, en la place de James M. Higginson, écuyer, qui a résigné.

Extrait de l'Ordre Général du 31 mars 1847.

REGIMENT DE MONTRÉAL. POUR ETRE MAJORS: Te bal—Charles S. Rodier et Joseph Baby, éer. POUR ETRE CAPITAINES: Edouard L. Montzambert, André Oumette, Alfred LaRoque, Etienne Alexis Dubois, John Donagany, et B. H. LeMoine, écuyer.

Pour ETRE LIEUTENANTS: Pierre Delvechio, André Lamothe, Pierre Lamothe, Ls. Octave LeTourneur, John Dolis, Charles M. DeLisle, Olivier Fréchetie, Robert Lemoine J. Bte. Asselin et Jules Lamothe, gentilshommes.

Pour ETRE ENSEIGNES: Trefflé Chier, Joseph Barsalou, Benj. D. DeLisle, Henri DeLisle, J. S. Beaudry, François Perrault et Erasme Mailhot, gentilshommes.

Pour ETRE CAPITAINE: J. W. A. D. Masson, Edouard Chs. Bourret, Alexandre Drolet, Adolphe Gravelle, Patrice Adhemar, et Michel Bourbonnières, gentilshommes.

UN ENIGME.— Il paraît que dans le recensement du Bas-Canada fait en 1844, le nombre des hommes mariés est de 113,034, et le nombre de femmes mariées de 116,678. Il y a donc un excédant de 3,644 femmes mariées!

Pour être Lieutenants: Thomas Amiot, Flavien Vallard, Charles Terreur, F. T. J. St. Jean, Jos. U. Beaudry, P. C. Racine, Jos. Bello Ant. Dubord Latourlle, et Adolp. Montreuil, gentilshommes.

Pour être quartier-Maitre: lieutenant Thomas Amiot. Pour être chirurgien: J. L. Leprohon, écuyers.

Pour être Capitaines: John Crawford, Wm. Evans, Jos. Lanouette, Enst. Prud'homme, Senior, et Dominique St. Omer, éer.

Pour être Enseignes: Jér. Urtubise, A. McFarland, F. Gougeon, T. Desève, et R. Evans, gentilshommes.

Pour être Adjudant: Lieutenant Charles Chiller. Pour être Quartier-Maitre: Francis Metzler, Gentilshommes.

Pour être Chapelain: Le Révérend Eustache Picard.

Bulletin Commercial.

ALCALIS.—Il n'y a eu aucune transaction durant la semaine écoulée; Les prix quotés demeurent.

BLE.—Un lot de Blé Rouge du B. C. a changé de main à 6s. 9d. par 60 lbs et 6000 minots de Blé Blanc du H. C. à 7s. 4d. livrable en mai.

AVOINE.—Ventes assez considérables à 2s. 5d. à 2s. 6d. le minot, livrable en mai. PROVISIONS.—sont aux prix quotés; point de transactions.

FRET.—La fleur a été prise de ce port à 6s. 3d. par les nouveaux vaisseaux à Québec. THOS. M. TAYLOR. Agent de Change.

(Circular de M.M. McDougall & Glass.)

ETAT ANNUEL DES IMPORTATIONS EN CANADA PAR MER, DEPUIS 1838 à 1846, INCLUSIVEMENT.

Table with columns for years 1838, 1839 and sub-columns for various goods like Vaisseaux, Rum de E. I., Boisson Etr., Whiskey, Melasse, Sucre blanc, Cassonade, Café, Thé, Tabac, etc.

Table with columns for years 1840, 1841 and sub-columns for various goods like Vaisseaux, Vins, Rum de E. I., Boisson Etr., Whiskey, Melasse, Sucre blanc, Cassonade, Café, Thé, Tabac, etc.

Table with columns for years 1842, 1843 and sub-columns for various goods like Vaisseaux, Vins, Rum de E. I., Boisson Etr., Whiskey, Melasse, Sucre blanc, Cassonade, Café, Thé, Tabac, etc.

Table with columns for years 1844, 1845 and sub-columns for various goods like Vaisseaux, Vins, Rum de E. I., Boisson Etr., Whiskey, Melasse, Sucre blanc, Cassonade, Café, Thé, Tabac, etc.

Table with columns for years 1846 and sub-columns for various goods like Vaisseaux, Vins, Rum de E. I., Boisson Etr., Whiskey, Melasse, Sucre blanc, Cassonade, Café, Thé, Tabac, etc.

EXPORTATIONS DES BOIS DU CANADA, PAR MER, DANS LES ANNEES 1845-46.

Table with columns for years 1845, 1846 and sub-columns for various goods like Pin blanc, Pin rouge, Chêne, Orme, Frêne, Mérisier, Douilles, standard, M., Do à barriques, M., Do à quarts, Madriers de Pin, Do de Fruche, Epinette, Lattes.

Prix des Marchés, Montréal, 6 Avril, 1847.

Table with columns for PROVISIONS and sub-columns for various goods like POTASSE, PELLASSE, FLEURS, BEUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

Naissances. A Berthier, le 30 mars, la dame de D. M. Armstrong, Ecuyer, M. P. P., a mis au monde une fille. Au même lieu, le 31, la dame de Flavien Lavallée, écuyer, a mis au monde une fille.

Mort. En cette ville, le 1 avril, après une longue maladie, M. Louis Boudreau, ancien navigateur, fils de feu le Capitaine Boudreau de Deschambault, âgé de 66 ans. En cette ville, le 2, Alexander Fisher, éer., de l'hon. compagnie de la Baie d'udson âgé de 61 ans.

AVIS. Maison d'Industrie.

Une Assemblée Publique des habitants de Montréal tenue le 16, il a été Résolu:—Qu'un Comité composé d'un membre laïque de chaque congrégation Protestante et laïque de la Cité, et un nombre égal de membres laïques Catholiques Romains, soit formé pour faire les arrangements convenables pour l'établissement de la dite Maison d'Industrie.

I. O. O. F.

LES membres de la Queen's Lodge No. 2, sont par les présentes avertis et notifiés que MERCREDI soir le 7 du courant des affaires de la plus haute importance pour la loge, seront amenées devant elle; et il est bien désirable que le plus grand nombre des membres possible assiste, s'ils peuvent le faire commodément.

AUX CAPITALISTES.

Le Sousigné désirent disposer de BONS de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courants, portant intérêt à SIX PAR CENT, par année, payable semi-annuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Acqueduc.

BAUQUE DU PEUPLE.

LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIEME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATRIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGE. Le Sousigné a ordre d'offrir en vente privé au prix courant, tous les effets ci-bas énumérés appartenant à la famille de M. L. De LA GRASSE consistant en:

LA CHIMIE AGRICOLE. Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par M. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine.

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis.

Chemins de Fer DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis.

ETABLISSEMENT DE PARFUMERIE, A NEW YORK. 305 BROADWAY. SPECIALITE de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS.

REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires.

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de port à part, payables d'avance. On s'abonne chez E. R. FABRE & Cie, agent où les lire et 2de livraisons sont en vente.

A LOUER. Et possession au premier Mai. Le MAGASIN et Dépendances, rue St. Paul, présentement occupés par Messrs Moss & Roussin & Cie.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'étiquette, Fourneaux, etc. Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rue Craig 61 St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.

PLUSIEURS BUREAUX A LOUER. Le DOCTEUR FAINGHAUD ouvrira son Cours de Médecine et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain.—30 mars.

BAUQUE DU PEUPLE. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIEME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

LOUER. Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue Ste-Thérèse, ainsi que dans celle-ci devant occupée par le Bureau de la Gazette du Canada.

LOUER. Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue Ste-Thérèse, ainsi que dans celle-ci devant occupée par le Bureau de la Gazette du Canada.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIÈCES DE Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.

LOUIS FLAMONDON.

Montréal 12 février 1847.

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, défilamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

PRIX 20s.

GRAND MARCHÉ !!!

J. LEWIS

PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a acheté en lot tout l'assortiment de la banqueroute de MM. PHILLIPS & EASTON,

SOIERIES, TOILES, LAINAGES ET DRAPERIES,

A une forte déduction du prix coûtant.

Cet assortiment est un des plus riches et des plus beaux qui ait été offert à Montréal; il consiste en Marchandises, et patrons à la dernière mode, nouvellement importés. Le tout sera vendu, aux magasins maintenant occupés par J. Lewis, No. 133 rue Notre-Dame.

Le magasin sera ouvert et la vente commencera LUNDI le 22 du courant à 10 heures du matin.

Les marchands détaillants et les familles, qui veulent faire leurs achats du printemps et de l'été feront bien de se présenter aussitôt que possible afin de faire leurs choix.

N. B.—Comme on s'occupe maintenant à arranger les marchandises il n'en sera pas vendu cette semaine.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

A VENDRE PAR.

E. R. FABRE & C<sup>ie</sup>.

Rue St Vincent, No. 3  
26 mars 1847.

Le Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuites, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'Étude de l'Economie Politique, annonce une première distribution comme suit :

- Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun ..... 96
District de Québec: Aux commissaires d'écoles. 100
Aux curés ..... 100
Trois-Rivières: Aux commissaires d'écoles. 50
Aux curés ..... 50
de Montréal: Aux commissaires d'écoles. 200
Aux curés ..... 200
A l'auteur ..... 12
Aux souscripteurs ..... 70
878

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez M. FABRE & C<sup>ie</sup>, à Montréal.

Dès que des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on ne date que des agents volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectuellement priés de passer chez M. D. E. PAPIEUX, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux. Montréal, 26 janvier 1847.

GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES SOUSCRISSEURS ayant acheté le fonds du magasin MM. HARKIN & BADEAUX, à tant dans le 4, prennent de cette occasion d'informer respectueusement leurs nombreux praticiens et le public en général, qu'il commencent à la vente au magasin de Messrs Harkin & Badeaux Vendeurs le 4 du courant, et les jours suivants.

Le fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, comme suit: Draps Colmir, flanelles, mérinos Français & Anglais, Ombres, Cachemire, Indienne, Satins, Satinette, Grodenaires, Couvertes, Plaid, Bons, Manchons, Bourgeois, linges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qui n'est pour être vendue bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

BEAUDRY & FRERE.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Monsr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

- W. Workman, Président. (Francis Hincks, A. LaRocque, V. Préfident H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DelVill, John Tully, Joseph Bourret, Damae Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les DAVOS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures des soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyés les Jedis ou Vendredis, via que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Oratoire Hôtel. Montréal 19 février 1847.

AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux diverses branches de la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante) les détails se trouvent insérés dans le dit village soit incorporé, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

- MAURICE BUCKLEY, JEAN LABATTE, Et. LECLERC, L. ARCHAMBAULT, Jos. BISTODEAU, A. ARCHAMBAULT, D. G. MORISON, F. CADORET, M. FLAMONDON, P. E. LECLERE, L. R. BLANCHARD, M. LAFRAMBOISE, C. BEAUREGARD, L. P. R. BLANCHARD, J. B. ST. DENIS, A. A. PAPIEUX, LEONARD BOIVIN, A. A. PAPIEUX, Geo. F. BARNES, L. A. DESSAULLES, 15 janv.

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et française. Elle préférerait enseigner dans une famille et peu fournir les meilleurs recommandations. S'adresser à ce Bureau, Montréal 15 janv. 1847.

A Vendre par le Soussigné.

- 1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité
200 drafts de Grande Moure Verte
200 quarts de Moure
200 do Harengs d'Aricbat
200 do do Baie St. George
200 do Maquerons
100 quarts Moure de Table
50 quarts de Saumon
200 barils de Beurre
50 Tonnes de Melasse
30 boeuils de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN.

22 janv.

SOCIÉTÉ DISSOUE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. BÉLIVEAU seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

LOUIS J. BÉLIVEAU, ROBERT TERROUX.

15 janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

VENTE DE

Marchandises d'Hiver

POUR VIDER LE MAGAZIN.

J. B. BROWN avertit respectueusement que dans la vue de vider entièrement son magasin.

IL VEND MAINTENANT

Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peuvent s'empêcher de venir le visiter et d'acheter non seulement pour le présent mais pour le futur. On est respectueusement invité à venir visiter. 213 rue Notre-Dame. 5 fév. 1847.

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ

PAR NN. SS. LES EVÊQUES,

PAR M<sup>r</sup>. GRINIQUY.

A VENDRE:

A l'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, Rue St. Denis.

Chez M<sup>r</sup>. DR. CÔTÉ, Diogiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.

« Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.

1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.

15 janv.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

PAR

MESSIRE LEON GINGRAS,

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & C<sup>ie</sup> et chez M<sup>r</sup>. CHARLEBOIS & LA MOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché. G. N. GOSSÉLIN, Agent.

Montréal, 15 janvier, 1847. 1 s. 6s.

NOUVELLE LIGNE

DE DILIGENCE

POUR BURLINGTON.

TRAJET POUR \$4.

LA Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, commencera à être en opération LUNDI, le 18 janvier courant, entre BURLINGTON et MONTRÉAL, partant de cette dernière place tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI à deux heures P. M., couchant à St. Jean et repartant le lendemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la soirée du même jour.

Cette ligne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le confort des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrêtée par les malles: Les Marchands qui sont en route pour l'Angleterre, via Boston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munie d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que de conducteurs attentifs et soigneux, et les Propriétaires n'égarderont rien pour contenter les voyageurs.

- J. LUCKIN de Montréal à St. Jean
WATSON & C<sup>ie</sup> Rivière au Brochet
N. BULLARD Swanton
T. CAMPBELL St. Albans
VICTOR ADAMS West Milton
S. S. SKINNER Burlington

Des EXTRAS seront toujours prêts. Toutes les commandes seront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, &c., qui seront soigneusement remis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à l'Hôtel DONEGANA et de DALEY, à l'ÉCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel FELLEU, rue St. Paul. 19 janv.

TOUTES Personnes endettées envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu J. M. JACQUES PHILIPPE SAVEUZE DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'Hôtel DONEGANA, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. PAPIEUX, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAVEUZE DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire.

5 mars 1847.

ABRÉGÉ.

DE LA

VIE DE M. OLER,

Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait.

PUBLIÉ avec l'approbation de Mgr. PAPIEUX, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dufresne, à présent dite saur Olier. — Se vend 15 sous chez M. Ferrault, Imprimeur, M. Fabre libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hotel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

DILIGENCE

ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

- W. ROBINSON, Propriétaire, Montréal.
T. & T. LECOMTE, Propriétaire, Québec.
S. & C. HOUGH, Propriétaire, Québec.
MICHIEL GAUVIN, Agent à Montréal.
G. LEBLANC, O. GOUIN, Agent aux Trois-Rivières.

1 décembre.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQMARS, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS FLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

A VENDRE,

1. UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique au Marché-Neuf, de 108 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chacune, y compris les passages, routes et autres bâtiments, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £150 par année.

2. — Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 101 pieds de profondeur avec une maison de 23 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres bâtiments, rapportant un loyer de £200 par année.

3. — Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4. — Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5. — Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandée par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'icelui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERAFINO GIRALDI ou à ALEXIS GIARD, Avocat. 22 janv.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds étendus de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN, Coin des rues Bleury et Craig. Montréal 29 janv.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.

LES Soussignés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis M. M. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fournisseur. Remercient leurs praticiens et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS.

DESEVE & FRERE. Montréal, 26 février 1847.

A VENDRE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve CHARLES, sur la Petite rue St. Jacques avoisinant la bâtisse de la Société d'Histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'années. S'adresser à JAMES COURT. 19 fév.

Failite de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Failite de Harkin & Badeaux, sont requises de payer immédiatement au Soussigné Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés. MAURICE CUVILLIER, J. D. BERNARD, JEAN BRUNEAU, Syndics. 5 fév.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Coté, derrière la banque de montréal,



M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que leur a intimé le soussigné par le ministère de M. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé. LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritier Normandeau. 29 janv.

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, Quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Érable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

MONTRES EN OR

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc. L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simples de Épinglètes à canée, de Topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecrivoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Bruses, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —TENDUS— UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

POUJOLAINE,

FAYENCE ET VERRERIES. 1200 Papiers et Boucaux contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacté originairement ou réempacté par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & C<sup>ie</sup>. Rue St. Paul, 11 sept.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

F. CARLISLE,

DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Mirrors et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc. {No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et c<sup>ie</sup>. N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, —à des prix modérés. 29 juillet, 1846.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard,) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis affirmer d'après l'expérience, —dit M. Child, auteur d'un Traité pratique sur la fabrication du Porter, —qu'ils (les brasses de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues." PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847. 3f.

Aux Maisons d'Education et aux Fabriques du BAS-CANADA.

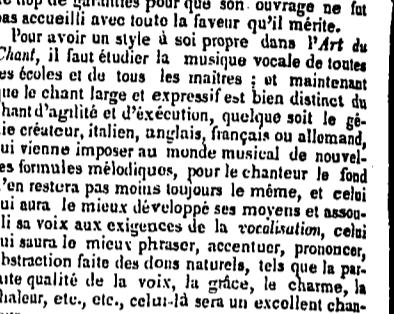
TRAITÉ ÉLEMENTAIRE DE MUSIQUE VOCALE,

PAR T. F. MOLT,

Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivait une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et ce développement avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses élèves un véritable intérêt musical. Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élégance et la distinction du chant. Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce Traité de Chant, s'accordent à dire que M. MOLT a rendu un véritable service à l'art, en consacrant dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractère distinctif du talent de l'auteur. Depuis quelques années, Mr. MOLT est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'étaient plus aptes à publier un traité de chant que notre artiste, Comme organiste et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il méritait. Pour avoir un style à soi propre dans l'Art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens et associé sa voix aux exigences de la vocalisation, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur. S'adresser au propriétaire soussigné, STANISLAS DRAPEAU, Bureau de la Revue, 15, Rue St. Vincent, } MONTREAL.

On fait une réduction du prix à la Doz.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vie-d-vis l'Église Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par la Great-Britain, V. J. Bell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmere et mouss. de laine du dernier goût Soies caraculées et autres descriptions Draps pilots et castors, différentes couleurs Dookin et Casimir Draps fins pour Dames et Messieurs Etouffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaid. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carroses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Paris, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grands coups assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cires pour différents usages; Toile, pour Chapreaux, Caps et Mantoux, etc.

A LOUER.

UNE MAISON en pierre de deux étages avec un jardin situé dans le village de Nicolet avec cave, hangar, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. WOODKORTH. Pour les conditions s'